

Ateliers citoyens du 25 mai 2019

- RESTITUTION -

Un grand merci à tous les Lyonnais-es qui ont participé aux ateliers du 25 mai pour leurs riches contributions. Nous remercions également le cabinet Auxilia, pour ce beau travail de synthèse, ainsi que les services de la Ville pour l'organisation de cette matinée, dans la suite de la consultation « Parlons climat ».

Comment utiliser ce document :

vous avez 5 min → lire l'introduction (pages 2-5) et la conclusion (pages 25-27)

Vous avez 15 min → lire l'atelier auquel vous avez participé (entre les pages 6 et 24)

Vous avez 1h ou plus → l'intégralité de cette restitution vous tend les bras !

Il était une fois, le 25 mai 2019...

Des citoyens nombreux et motivés

126 lyonnaises et lyonnais, de tous âges et profils, se sont réunis ce samedi 25 mai 2019, dès potron-minet, dans les Salons de l'Hôtel de Ville. Ils répondaient à l'invitation de la Municipalité. En effet, la Ville de Lyon est engagée depuis de nombreuses années dans des actions pour lutter contre le réchauffement climatique. Dans l'optique de son nouveau Plan d'Actions Énergie Climat pour la période 2020-2030, la Ville a souhaité impliquer les citoyens sur ces thématiques, à travers une grande consultation « Parlons Climat ». Elle s'est déroulée du 4 octobre au 1^{er} décembre 2018. Pour y donner une suite opérationnelle, la Ville a proposé aux citoyens volontaires de prolonger les débats et d'approfondir les idées majeures issues de la plateforme.

De la consultation numérique aux prochains engagements

En effet, la consultation « Parlons Climat » a été un succès : plus de **18 000 visites** sur le site pendant les 8 semaines de la consultation, de **1 800 contributions** reçues et près de 4 400 réponses aux trois questionnaires « grand public ».

Lors de l'ouverture de la matinée, Jérôme Maleski, Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale et à la Participation citoyenne, a rappelé quelques annonces faites suite à cette première dynamique, notamment la candidature de Lyon pour le titre de **Capitale Verte européenne 2022**, et le lancement d'une nouvelle consultation numérique. « Presqu'île Nature » porte sur l'expérimentation sur la Presqu'île d'installations éphémères ou pérennes, permettant de créer des îlots de fraîcheur et des espaces de convivialité grâce à la végétalisation de certains axes.



Il était une fois, le 25 mai 2019...

Une matinée de travail

Pour l'heure, il s'agissait de se mettre au travail. La disposition des lieux permettait de proposer 4 salles, 4 ambiances (les Ateliers), puis une plénière de partage avec notamment un mur des livres contributions. Tout au long de la matinée, une animatrice réalisait de la **facilitation graphique**, « croquant » sous forme de dessins les principaux thèmes des échanges. Les résultats en sont repris dans la présente restitution.

Ainsi, les participants ont été invités à rêver sur leur Lyon de 2030-2040, pour faire des propositions concrètes sur les 4 thèmes retenus à l'issue de la consultation numérique : nature en ville, pratiques éco-citoyennes, espaces publics et urbanisme, mobilité durable.

Les sujets abordés allaient au-delà du plan climat, les lyonnais.e.s. ayant montré à travers leurs contributions sur la plateforme qu'ils étaient en attente d'actions pour un développement durable et solidaire global de leur ville.

Des Ateliers pour rêver, se projeter... et proposer !

Pour ce faire, les participants aux Ateliers se sont projetés dans l'avenir tout en prenant en compte l'existant, puis ils ont partagé leurs attentes, leurs idées, leurs craintes... Des fiches support étaient mises à disposition à titre informatif et pour inspirer : retours d'expériences en France et ailleurs, chiffres clés sur ce qui existe déjà dans la ville, etc.

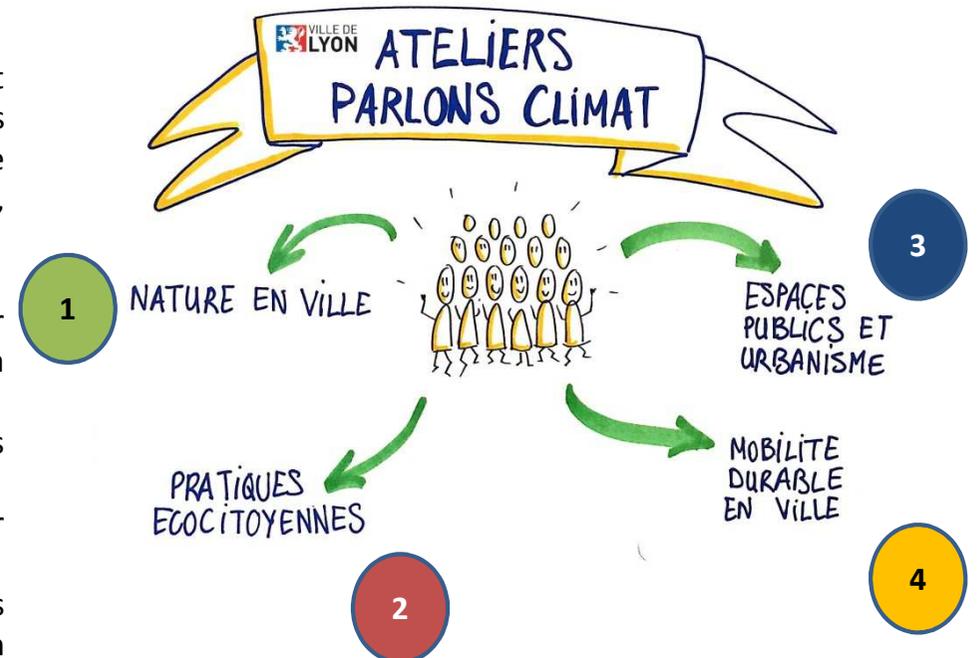
Dans **l'Atelier 1**, on a travaillé en **cartographie participative**, pour identifier où et comment il faudrait introduire plus de nature dans la ville, puis on a débattu des moyens pour parvenir à une **charte de la végétalisation**.

Dans **l'Atelier 2**, on s'est mis dans la peau de personnages fictifs mais réalistes, les **persona**, pour mieux imaginer leur quotidien de demain.

Dans **l'Atelier 3**, on a **dessiné le quartier idéal**, puis établi une sorte de cahier des charges type pour chaque **espace public réapproprié**.

Dans **l'Atelier 4**, on s'est laissé aller à une **rêverie éveillée** qui nous a permis d'imaginer les mobilités dans le Lyon de demain, puis d'en débattre afin d'élaborer une **Charte des déplacements climato-sympathiques**.

Au cours des échanges, la plupart des participants se sont révélés être déjà engagés à titre personnel, professionnel ou associatif, dans des actions éco-citoyennes. Mais la plupart rencontraient des difficultés, des freins au quotidien, et les débats ont permis d'avancer des idées, de la plus innovante à la plus « clivante », pour améliorer la qualité de vie, réduire la pollution, rafraîchir la ville et développer des *communs* à partir, notamment, des espaces publics.



LYON EN 2030

(synthèse des 4 ateliers thématiques)

Lyon est une ville apaisée et rafraîchie, qui fait la part belle à la biodiversité au sens large et donne une place importante à l'eau. L'aménagement a permis de remettre le Rhône et la Saône au centre de la ville – ils servent également d'axes de déplacement. Tous les parcs seront reliés entre eux par des corridors verts. Vue du ciel, la ville offre un patchwork de vert et de bleu : arbres, plantes, récupérateurs d'eau de pluie, panneaux photovoltaïques occupent les toitures. Le périphérique a disparu, transformé en axe tram-train. Il y a une forêt autour de Lyon, sorte d'anneau vert protecteur.

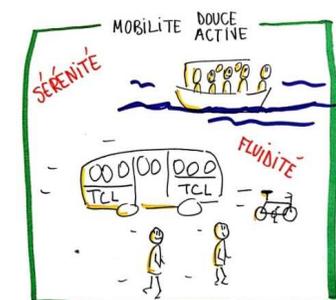
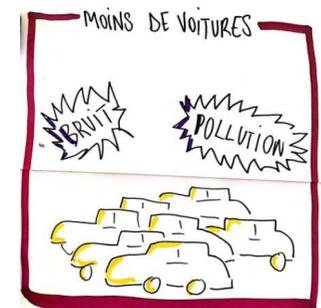
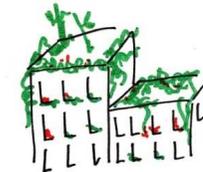
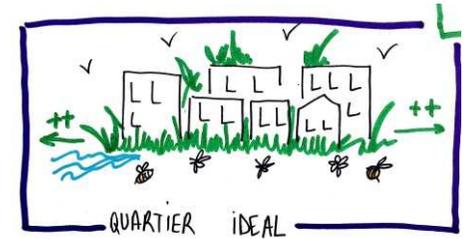
La place du végétal en ville est un élément prépondérant. Plantes grimpantes, arbres, herbacées, fleurs... la variété des styles et des espèces ravit l'œil et la petite faune locale. A hauteur d'homme, au-dessus des têtes, on découvre une canopée urbaine. Des pergolas couvrent les places de stationnements vélos et voitures. Le citoyen est devenu le jardinier de sa ville et l'agent des espaces verts un ambassadeur de la végétalisation : il apporte expertise et conseil, il gère les permis de végétaliser. Les arbres plantés dans la ville sont au préalable mis en nourrice par les citoyens eux-mêmes. La collectivité prend en compte la végétalisation dans l'ensemble de ses projets d'aménagement, elle affiche en phase de travaux l'impact du projet sur la fraîcheur et la biodiversité en ville. Les promoteurs immobiliers sont mis à contribution dès la conception des projets. Plus un seul citoyen n'est à plus de 5 minutes à pied d'un espace vert, on fait du sport en plein air, dans les parcs et les allées vertes de la ville.

L'espace public a été regagné par les habitants, il y a plus de lieux pour se rencontrer dans la rue, on y échange beaucoup. Des bancs sont installés en bas des immeubles. Chaque quartier compte un espace bleu, un petit lac alimenté par les eaux de pluie. L'eau par vaporisation associée au végétal, permettent de réduire les effets de la hausse des températures et les phénomènes d'îlots de chaleur urbains. Un peu partout, on voit des habitats reliés, des murs végétalisés, des terrasses qui bourdonnent d'abeilles.

Les lieux publics font l'objet d'un usage partagé : la cour d'école accueille des élèves la semaine, des maraîchers-citoyens le week-end. Certaines rues sont des « prototypes » : entièrement piétonnes et desservies par les transports en commun, commerçantes, esthétiques, elles sont de vrais lieux de rencontre. Gérées par des associations regroupant la collectivité, les commerçants et les habitants, elles ont fait l'objet d'un travail collaboratif permanent.

Il n'y a presque plus aucune voiture personnelle qui circule dans la ville, on y croise essentiellement des véhicules de livraison – dont certains parfois à traction animale ! Les voitures sont devenues des transports en commun : on n'a pas le droit d'y circuler seul. Les piétons sont prioritaires : c'est aux voitures de s'arrêter aux « passages voitures ». Les enfants, les piétons et les vélos se sont réappropriés la rue. Des pédibus rejoignent toutes les écoles. Vu du ciel, des petites chenilles sillonnent le territoire chaque matin.

Les modes de transports sont moins bruyants, il n'y a que des petits véhicules en ville. Les voies de tram sont arborées. Des axes de circulation stratégiques ont été aménagés : ils sont beaux, ce sont des espaces privilégiés, sans feu de circulation. On prend les transports sans ticket, ils sont faciles d'accès. L'autopartage et autres systèmes de location fluides de voiture et de vélos sont disponibles partout.



LYON EN 2030

(synthèse des 4 ateliers thématiques)

L'innovation a envahi les rues, qu'elle soit high tech ou low tech. Les vélos sont partout, de tous types : des objets en kit, démontables et transportables, des vélos cargos, des vélo'v, des vélos couchés... Il y a des systèmes pour remonter les vélos sur les collines. Une voie verte est tracée sur un axe Est-Ouest. Des longues pistes cyclables permettent de se rendre en périphérie. Du transport aérien, par câbles, s'est développé, pour relier les collines et la plaine : le téléphérique pour la Croix-Rousse et Fourvière. On se déplace aussi à Lyon comme à Venise : des navettes fluviales sillonnent le Rhône et la Saône, elles desservent le centre de Lyon comme le reste de l'agglomération.

En fait, il y a moins de déplacements, car on travaille moins et on télétravaille plus, chez soi et dans des tiers-lieux. Dans cette ville idéale, chacun « a le choix ».

Humainement, le collectif a repris sa place : via des indicateurs, tout le monde peut suivre l'évolution de la biodiversité en ville, le niveau de fraîcheur, les polluants, etc. Les composteurs collectifs regroupent les citoyens et produisent du compost de qualité. Les boîtes à idées tournent à plein régime dans chaque quartier, la collectivité suit les contributions et répond aux idées. Tous les mois, les habitants se regroupent pour échanger autour de la ville et du climat.

La gestion de la ville est partagée entre les collectivités et les associations d'habitants. Une partie grandissante des budgets municipaux sont mis à disposition des habitants à travers des budgets participatifs, donnant ainsi aux Lyonnais.e.s la possibilité de choisir et de mettre la main à la pâte.

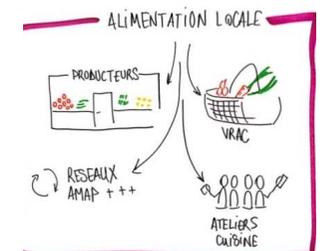
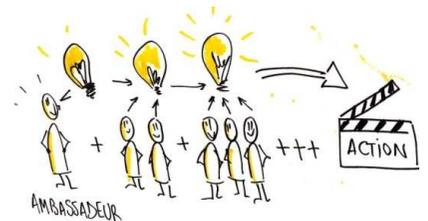
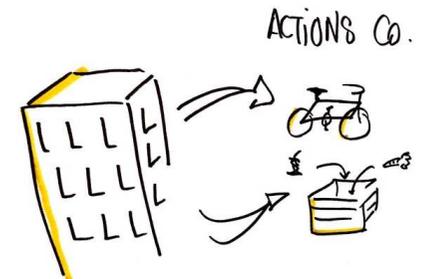
Les modes de consommation ont évolué : les friperies, dépôts-ventes et boutiques de vêtements écoresponsables sont partout, des panneaux d'affichage municipaux en font la promotion. Les Lyonnais.e.s. achètent moins de matériel de bricolage : ils le partagent entre voisins.

Pour l'alimentation, on trouve facilement des produits locaux servis en vrac dans de nombreuses épiceries sociales et solidaires, ainsi que sur les marchés. La Ville de Lyon a instauré une cuisine bio et locale à 100% dans ses cantines, avec une alternative systématique à la viande. Il y a des restaurants-jardins zéro déchet.

Les écogestes se sont généralisés : les chasses d'eau sont alimentées par l'eau de pluie ; les eaux grises sont méthanisées pour alimenter la ville en gaz. Des ambassadeurs de quartier et de copropriété sont formés, ils servent de référents sur les questions de tri, compostage, d'éco-gestes. Des ateliers citoyens sont organisés un peu partout : fabrication de produits d'entretiens ou de cosmétiques zéro-déchets, maraichage urbain les toits des bâtiments publics et dans les universités – cela fait maintenant partie de tous les programmes de formation, de l'école jusqu'à l'université.

Partout dans les copropriétés de la ville, des jardins partagés se sont développés. On y voit des résidents récolter fruits et légumes tout au long de la journée, au gré des saisons. Dans tous les événements subventionnés par la Métropole et la Ville de Lyon, les gobelets et éléments jetables sont interdits. La métropole impose une réglementation très stricte : personne ne quitte la zone tant que le lieu n'est pas propre.

Moins de bruit, de chaleur, plus d'eau et de biodiversité pacifient l'espace public et favorisent les échanges. C'est une ville toute en douceur, où l'on entend les oiseaux et les gens, des rires. La pollution y est réduite. Chacun y a sa place, quel que soit son âge et son quartier de vie.



Atelier 1 « Nature en Ville »

Ce que nous y avons fait :

Cet atelier s'est déroulé en deux temps. Lors du premier temps, les citoyens étaient invités à construire (à l'aide de feutres, stylos, gommettes...) une **cartographie participative** des **espaces à végétaliser dans la ville**. Le second temps a consisté à rédiger une charte de la ville apaisée et rafraîchie, en listant les grands principes directeurs que les participants voudraient voir appliquer.

Ce que nous avons imaginé :

En 2040, Lyon est une ville rafraîchie, apaisée, qui fait la part belle à la biodiversité au sens large (plantes grimpantes, arbres, plantes herbacées...), on trouve une grande majorité de feuillus à feuilles caduques qui ont un pouvoir rafraichissant supérieur.

Le citoyen est devenu le jardinier de sa ville. L'agent des espaces verts devient un ambassadeur de la végétalisation, il apporte expertise et conseil et propose des formations, des animations, gère les permis de végétaliser : il est le guichet unique du végétal en ville pour le citoyen.

Tous les parcs sont reliés entre eux par des corridors verts. Les arbres plantés dans la ville sont mis en nourrice par les citoyens eux-mêmes. Les entreprises et promoteurs immobiliers sont mis à contribution et dès la conception la place du végétal en ville est favorisée. La collectivité prend également en compte cet aspect dans l'ensemble de ses nouveaux projets d'aménagement, elle affiche des panneaux d'information spécifiques en phase de travaux sur l'impact du projet sur la fraîcheur et la végétalisation en ville.

Plus un seul citoyen n'est à plus de 5 minutes à pied d'un espace vert, en 2040 les constructeurs de tapis de course ont fait faillite, les citoyens ne vont plus courir en salle de sport mais dans les parcs et les allées vertes de la ville.



Atelier 1 « Nature en Ville »



Article 1 : Développer les espaces verts pour une répartition diffuse et homogène et assurer la continuité entre les espaces.

Article 2 : Réaliser un repérage et **recensement des corridors verts** ou coulées vertes reliant les grands parcs, ainsi qu'un inventaire des **zones à arborer** et des **zones prioritaires** pour la lutte contre l'îlot de chaleur urbain en croisant les indicateurs suivant :

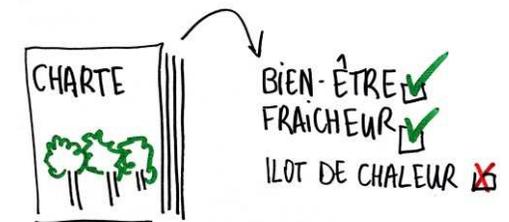
- Les plus chaudes, la nuit
- Les plus densément peuplées
- Les plus chaudes la journée

Article 3 : Définition de l'espace vert : zone permettant le développement de toutes les catégories de faune et flore.

Article 4 : Définir la proximité minimale avec un espace vert comme le **temps de trajet** effectif (5 minutes à pied) et non comme une distance minimale (300 mètres).

Article 5 : Faciliter l'implication citoyenne dans la végétalisation :

- Mieux communiquer sur les offres et les options existantes ;
- Proposer des formations ;
- Accompagner le citoyen au cours des projets d'urbanisation/végétalisation et rendre compte des décisions .



Article 6 : Prendre comme taux indicateur les espaces verts réellement accessibles au public

Article 7 : Requalifier les rôles des agents publics des espaces verts en « ambassadeur du végétal » et favoriser le développement des projets d'écologie urbaine.

Article 8 : Faire un état des lieux des zones végétalisables : friches, îlots de chaleur urbain, etc... Classer ces zones selon le type d'acteur :

- A faire par la ville
- A faire par les associations
- A faire par les particuliers

Article 9 : Favoriser les arbres à feuilles caduques pour permettre une meilleure évaporation, ce qui permet aussi de laisser passer la lumière en hiver.

Article 10 : Mettre en place un « Défi îlots de fraîcheur » sur le même mode que le défi famille à énergie positive, avec une incitation.

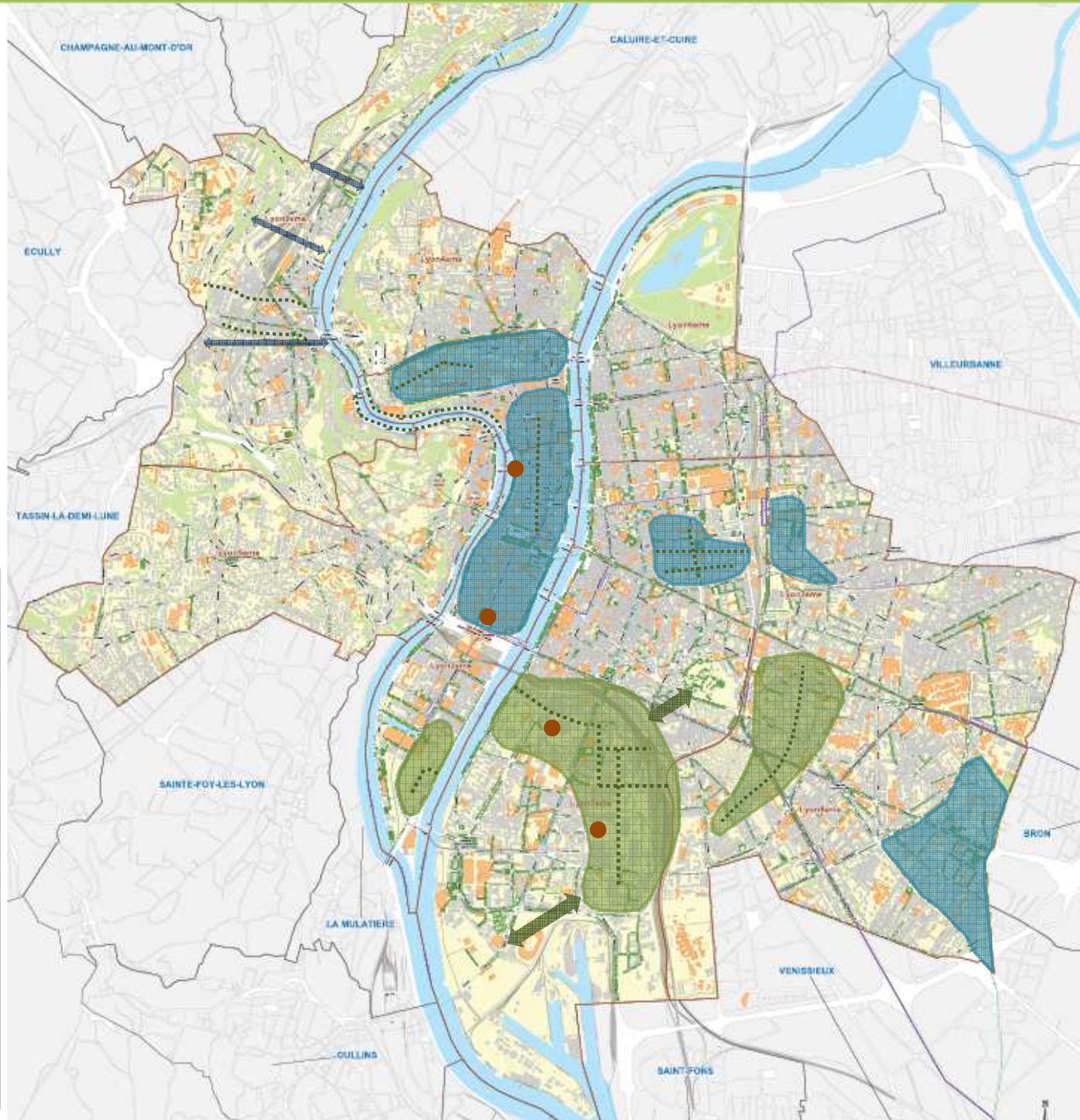
Atelier 1 « Nature en Ville »

Résultats de la cartographie participative

(synthèse des cartes réalisées par les 4 groupes)

Légende

-  Quartiers en construction et donc prioritaires pour la plantation d'arbres
-  Coulée verte à créer
-  Quartiers existants à végétaliser en priorité
-  Interconnexions à développer entre les quartiers et les parcs existants (piétonisation, végétalisation)
-  Jardins partagés à créer
-  Rivières souterraines à rouvrir



Atelier 1 « Nature en Ville »

Cartographie participative : analyse & compléments

L'un des biais d'une cartographie participative réside dans la sociologie et la provenance géographique des participants, en effet naturellement les contributions et expertises d'usages sont plus aisées dans les quartiers que l'on connaît et que l'on pratique quotidiennement. On note par exemple une sur-représentation d'habitants du 3^{ème} arrondissement, des 7^{ème} et 2^{ème} ainsi que du 4^{ème}, et à contrario une sous-représentation d'habitants du 8^{ème}. Il ne faut donc pas considérer ces travaux comme exhaustifs ni représentatifs.

Certains éléments très précis et localisés ne peuvent pas être restitués au format cartographique (risque de surcharge graphique), nous en proposons donc une restitution sous forme de point saillants, l'ensemble des productions des participants seront utilisées par les services de la ville pour calibrer leur action.

Des lieux précis à investir :

- Les **berges du Rhône**, un lieu végétal à renforcer (notamment en diversifiant les strates arbustives et végétale)
- Des zones propres au fleurissement et à la végétalisation dans le quartier du 3^{ème} arrondissement : **Esplanade du Dauphiné, Place Guichard, Hôtel de police/Archives Départementale, rue Paul Bert quartier Dauphiné Lacassagne...**
- Eviter les rejets sur la rue des climatiseurs, notamment dans les quartiers les plus minéraux (ex : 3^{ème} arrondissement) qui aggravent la chaleur.
- **Place d'Albon** (3^e) : Parc à installer
- **Saint Nizier** (2^e) : agrandir et végétaliser le parvis.
- **Tour InCity** (3^e) : installer des glycines et plantes grimpantes sur la façade.
- **Place BelleVille** (8^{ème}, Grand Trou) : Parc/Square à aménager
- **Boulevard Vivier Merle** entre Part Dieu et Manufacture des Tabacs (3^e) : verdir l'allée.
- **Hôtel de Métropole et Rue Paul Bert** (3^e) : verdir les abords.
- **Place Abdel Kader** (2^e) : végétaliser
- **Rue Victor Hugo** (2^e) : verdir la rue et les façades des immeubles
- **Musée des Confluences** (2^e) : verdir le parvis
- **Quai de Perrache** (2^e) : aménager et verdir

La « boîte à idées » :

- Permettre aux particuliers de mettre des arbres en nourrice chez eux, afin qu'ils soient plantés par la suite dans leur quartier
- Obliger l'affichage sur tous les projets d'aménagement (soumis ou non permis de construire) du taux de végétalisation et de désimperméabilisation associé.
- Demander aux promoteurs d'intégrer des points d'eau extérieurs et mettre en place des récupérateurs d'eaux pluviales dans le cadre de leurs projets.
- Mettre en place des zones de compostage, en mettant à disposition un support technique des services de la ville.
- Mettre en œuvre les permis de végétaliser avec le supports des services techniques (visites, conseil, remplacement lors des vacances)

Atelier 2 « Pratiques éco-citoyennes »

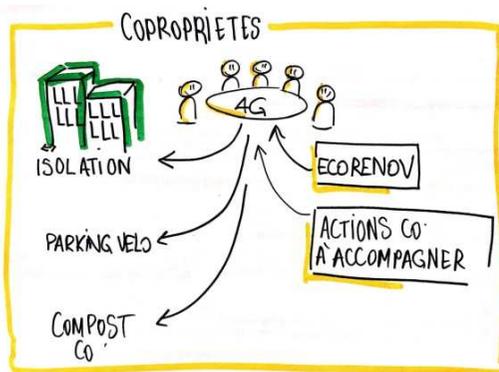
Ce que nous y avons fait :

Dans cet atelier, nous avons travaillé sur le principe des « *personae* » : il s'agissait de réaliser le « **portrait chinois** » de 4 lyonnais-ses du futur (dans 10 ans), en décrivant leur quotidien en lien avec le thème des pratiques éco-citoyennes. Le support mettait l'utilisateur au centre de la réflexion, à travers ce « persona », fictif mais incarné, dont était décrit le profil, le mode de vie, les contraintes, les aspirations... Sur cette base, nous avons pu construire une vision de sa réalité en répondant à quelques questions de type « Comment fait-il pour... ? » (se nourrir, se vêtir, participer à des événements citoyens, etc.). Nous avons ainsi imaginé le parcours, l'expérience usager de chacune de ces personnes, sur une journée type.

Notre atelier avait 4 thèmes à traiter, les échanges furent donc très riches !

- Achats locaux, éco-responsables...
- Sensibilisation à la biodiversité
- Événements éco-responsables
- Actions dans les copropriétés

Page suivante, le parcours de 2 de nos personnages est retracé. Certains groupes ayant plutôt travaillé sur les leviers à activer et sur des pistes d'actions pour la Ville, leurs échanges sont traduits principalement dans la boîte à idées qui suit.



Atelier 2 « Pratiques éco-citoyennes »

Anne-Sophie est cheffe d'entreprise dans le domaine des ressources humaines. Diplômée d'une grande école de commerce, elle a d'abord commencé à travailler à Paris et vient de décider de revenir à Lyon, sa ville de cœur, là où elle a étudié !

Son chez-soi rêvé : de l'espace, de la verdure, des écoles, des commerces et des gares à proximité, et pas trop éloigné de son lieu de travail.

Anne-Sophie aime faire ses courses au marché et dans des commerces de proximité. Elle souhaite que ses enfants puissent jouer dehors, au grand air et faire des pique-niques avec les voisins ou les amis. Elle cherche un appartement plutôt neuf et moderne.

Anne-Sophie est connectée en permanence sur son smartphone, attentive à tous les services et informations qui lui permettront de profiter d'un territoire accueillant et dynamique.



Anne-Sophie

40 ans
Mariée, 2 enfants

Ce matin, je commence ma journée en me faisant livrer des produits alimentaires commandés plus tôt dans la semaine. Puis je vais **récolter** des aliments (fruits, légumes...) **dans le jardin de ma copropriété**, c'est mon tour aujourd'hui. Ensuite je fais le trajet vers l'école avec mon fils et d'autres enfants de la copropriété avec notre **pédibus**, le S'Cool Bus. Plus besoin de voiture pour aller à l'école. Sur l'heure du déjeuner, j'ai rendez-vous avec le « Refuge LPO » pour préparer le conseil de la copropriété. En début d'après-midi, je rencontre un médiateur de la Métropole pour obtenir de l'aide à l'installation de **panneaux solaires et un récupérateur d'eau** dans la copropriété. En fin d'après-midi, je me rends dans une friperie « **dépôt-vente** » et une boutique de vêtements écoresponsables. J'achète d'occasion pour mes enfants et donne leurs anciens vêtements devenus trop petits. Une fois chez moi, mon voisin vient me rendre le matériel de bricolage que nous nous **partageons**. Le soir, je tire la chasse d'eau alimentée par l'eau de pluie ; les eaux grises seront ensuite méthanisées pour alimenter la ville en gaz. Demain, je suivrai une formation par une association au rôle **d'ambassadeur** de démarches écoresponsables dans son quartier et sa copropriété, pour sensibiliser les voisins, servir de référent sur les questions de tri, compostage. Ainsi, je connaîtrai les réponses ou saurai à qui transmettre les questions. Dans la foulée, j'organise demain soir **un apéro zéro-déchet** pour échanger autour d'un moment convivial et communiquer sur mes actions d'ambassadrice.

Dès le réveil, je prépare mon petit déjeuner à base de **produits locaux** achetés dans une épicerie sociale et solidaire et **en vrac**. Avant d'aller en cours, je vais **ramasser les mégots** autour de la faculté car j'ai été prise en flagrant délit de « jeté de mégot » et j'ai écopé d'un Travail d'Intérêt Général ! Ce midi, je profite de la **cuisine bio et locale à 100% dans les cantines**, avec une alternative systématique à la viande. En effet, je ne mange plus de viande pour des raisons à la fois environnementales et économiques.

L'après-midi, je participe à des ateliers de **marachage urbain** compris dans ma formation universitaire, la Ville de Lyon met ses toits à disposition, créée des jardins dans des anciens espaces bétonnés. Les espaces verts de l'université sont gérés en partie par les étudiants pour produire des légumes et des fruits. Il m'arrive aussi de participer à des ateliers pour fabriquer des **produits d'entretien ou cosmétiques zéro-déchets** qui seront distribués aux étudiants.

En fin d'après-midi, je vais faire quelques courses dans une épicerie réservée aux producteurs locaux. Puis je rejoins l'association **la Champignonnière** pour cultiver des champignons dans les sous-sols de Lyon. Ce soir, je fais moi-même ma cuisine. Quand j'ai la flemme et des sous, il m'arrive d'acheter mes repas à la Légumerie qui fait **des repas cuisinés en commun**, végétariens complets et à bas coûts, ou de manger dans un restaurant jardin zéro déchets, pas loin de chez moi.

Ce soir, je me rends à un concert qui propose des boîtes à mégots (cendriers portables), subventionnées par la Métropole et la Ville de Lyon, les **gobelets et éléments jetables sont interdits**. La Métropole impose une réglementation très stricte des événements : personne ne quitte la zone tant que le lieu n'est pas propre. Je rentre de ma soirée dans **un covoiturage** que j'ai réservé au préalable.



Mathilde

20 ans
Etudiante en sciences sociales à l'Université de Lyon

Mathilde est en deuxième année à l'Université Lyon 2, après avoir fait toute sa scolarité à Roanne. Elle est en colocation dans un petit appartement à Route de Vienne (8^{ème} arr.).

Elle s'interroge sur son orientation professionnelle, et est très engagée en matière d'environnement. Elle rêve d'une ville plus inclusive et plus verte. Elle aimerait manger des produits bio et locaux mais son portefeuille ne le lui permet pas. Elle est venue à Lyon car c'est une grande ville. Elle aime faire la fête, retrouver ses copains au Parc Blandan et participer à des concerts de musiques du monde. A ses heures perdues, elle pratique le tango. Son unique contradiction : comme tous ses copains, elle jette ses mégots dans la rue. Elle a suivi avec attention les programmes des partis candidats aux européennes, et se dit qu'elle devrait peut-être s'engager en politique..

Atelier 2 « Pratiques éco-citoyennes »

La « boîte à idées » :

Aller plus loin sur l'existant	Proposer de nouvelles choses !
Alimentation et consommation responsables	
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser les AMAP.- Aller plus loin dans l'alimentation dans les cantines et les restaurants d'entreprises et y favoriser une alimentation locale (provenance de moins de 200 km).- Revaloriser et relancer la monnaie locale (La Gonette).	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser les arbres fruitiers dans les jardins d'immeubles.- Développer le photovoltaïque en autoconsommation à l'échelle des immeubles.- Développer une structure associative ou coopérative qui ferait office de banque d'objets, pour mutualiser certains biens et équipements.- Déployer des marchés zéro-déchets, obliger les maraichers à proposer des produits locaux et de saison.- Créer et diffuser un outil de visualisation de la consommation (eau, gaz, électricité) pour que les citoyens prennent conscience de celle-ci.- La Ville met à disposition des locaux pour que les personnes qui déménagent ou emménagent puissent déposer ou récupérer des meubles et matériels.- Mise en place d'une meilleure communication autour des dépôts-vente : mise à disposition des panneaux d'affichage publics pour communiquer sur ces événements ou initiatives.- Création d'une application ou d'un outil de messagerie numérique vers un public très large afin de centraliser les communications des associations. Exemple : Application qui nous donnerait un agenda selon un profil que l'on renseigne (enfants, compostage...).- Proposer des solutions en entreprises (ex : paniers AMAP).
Sensibilisation à la biodiversité	
<ul style="list-style-type: none">- Les enfants sont une voie d'entrée pour éduquer les familles : former les enseignants, organiser des visites de jardins partagés, créer un composteur et un potager dans chaque école et la création d'un concours inter-école.- Financer les écoles pour créer des espaces potagers et espaces éco-responsables.- Mettre en place des cabanes à insectes pour protéger et valoriser la faune locale.	<ul style="list-style-type: none">- Avoir des facilitateurs ou ambassadeurs dans les copropriétés pour intégrer des pratiques éco-citoyennes et végétalisantes (y compris dans les HLM).- Proposer un label pour intéresser les syndicats de copropriété, les agences immobilières.

Atelier 2 « Pratiques éco-citoyennes »

La « boîte à idées » (suite) :

Aller plus loin sur l'existant	Proposer de nouvelles choses !
Actions des copropriétés <ul style="list-style-type: none">- Faciliter l'intégration de composteurs, de jardins partagés sur l'espace public.- Développer davantage l'information sur l'amélioration de l'isolation de l'habitat.- Mettre en place un fond d'aide de la Ville pour les bâtiments non performants, avoir une aide au montage de dossier de rénovation énergétique.	<ul style="list-style-type: none">- Former une personne au moins par conseil syndical au rôle d'ambassadeur éco-citoyen.- Connaitre les consommations à l'échelle de la copropriété.- Organiser des concours de réduction et de tri des déchets à l'échelle des copropriétés de type « Semaine sans déchets » en prenant appui sur le modèle des familles zéro déchets, avec un référent dans chaque copropriété.- Favoriser l'intégration de nichoirs ou de ruches sur le bâti.
Evènements éco-responsables	<ul style="list-style-type: none">- Définir des zones et espaces d'information sur l'espace public pour l'ensemble des informations sur les évènements éco-responsables du quartier, créer des maisons de l'éco-arrondissement.- Créer un label pour les fêtes et évènements à Lyon avec un cahier des charges ambitieux (gobelets consignés, annoncer en amont si on a besoin d'un gobelet ou si on amène le sien, couverts et assiettes non jetables, approvisionnement énergétique, approvisionnement alimentaire, etc...)

Atelier 3 « Espaces publics et urbanisme »

Ce que nous y avons fait :

Nous avons été invités à penser les espaces publics et l'urbanisme de demain, pour la ville, en nous projetant sur des supports dessinés. Ces croquis représentaient 4 types d'espaces publics à Lyon : un quartier, une place, une rue, un toit d'immeuble. « **Dessinez votre commun** » était l'occasion d'imaginer l'espace public réapproprié avec ses évolutions au fil des 4 saisons ou des 3 moments de l'année : en semaine, le week-end, pendant des vacances. Nous avons carte blanche, armés de nos feutres et stylos, pour y dessiner et décrire ce que l'on voudrait que ces espaces deviennent. L'appropriation des espaces publics est une possibilité de faire parler la créativité de chacun et de travailler la coopération et la solidarité.



Ce que nous avons imaginé :

Nous sommes en 2030, le Plan d'Actions Energie Climat de la Ville de Lyon a été adopté en 2020 après une étude de faisabilité des propositions citoyennes. Les espaces publics ont changé.

***Chaque quartier** compte un espace bleu, un petit lac alimenté par les eaux de pluie. Le végétal est au cœur du quartier. L'eau par vaporisation, associée au végétal, permettent de réduire les effets de la hausse des températures et les phénomènes d'îlots de chaleur urbains.*

Les lieux publics font l'objet d'un usage partagé : la cour d'école accueil des élèves la semaine, des maraîchers-citoyens le week-end. Le système assurantiel, malgré des freins initiaux a suivi cette volonté de partager les usages.

***Descendons dans la rue** à présent : dans chaque quartier, une rue est le symbole de ce nouvel espace urbain. Elle est piétonne et desservie par les transports en commun, commerçante, esthétiquement agréable et représente un vrai lieu de rencontre. Cette rue, gérée par une association regroupant la collectivité, les commerçants et les habitants, a fait l'objet d'un choix et d'un travail collaboratif. Cette association a permis d'anticiper les risques : rassurer les commerçants, poser le cadre de la gestion de la rue, etc. Aussi, toutes les rues ont vu le végétal reprendre sa place : à hauteur d'êtres humains, au sol mais aussi au-dessus des têtes, par une canopée urbaine. Des pergolas couvrent les places de stationnements vélos, transports en commun et voitures. Humainement, le collectif a repris sa place : via des indicateurs, toutes et tous peuvent suivre l'évolution de la biodiversité en ville, le niveau de fraîcheur, les polluants, etc. Les composteurs collectifs regroupent les citoyens et produisent du compost de qualité.*

***Une boîte à idées** d'évolution urbaine tourne à plein régime, autour desquelles les collectivités suivent les contributions et répondent aux idées : moins de bruit, de chaleur, plus d'eau et de biodiversité pacifient l'espace public et favorisent les échanges.*

Tous les mois, les habitants se regroupent pour échanger autour de la ville et du climat.

Enfin, la gestion de la ville est partagée entre les collectivités et les associations d'habitants. Ainsi, elles s'investissent au quotidien : 5% des budgets d'investissements sont mis à disposition des habitants à travers des budgets participatifs, donnant ainsi aux lyonnais.e.s les moyens de mettre la main à la pâte.

Voilà, Lyon a changé, et cette ville donne envie d'y vivre.

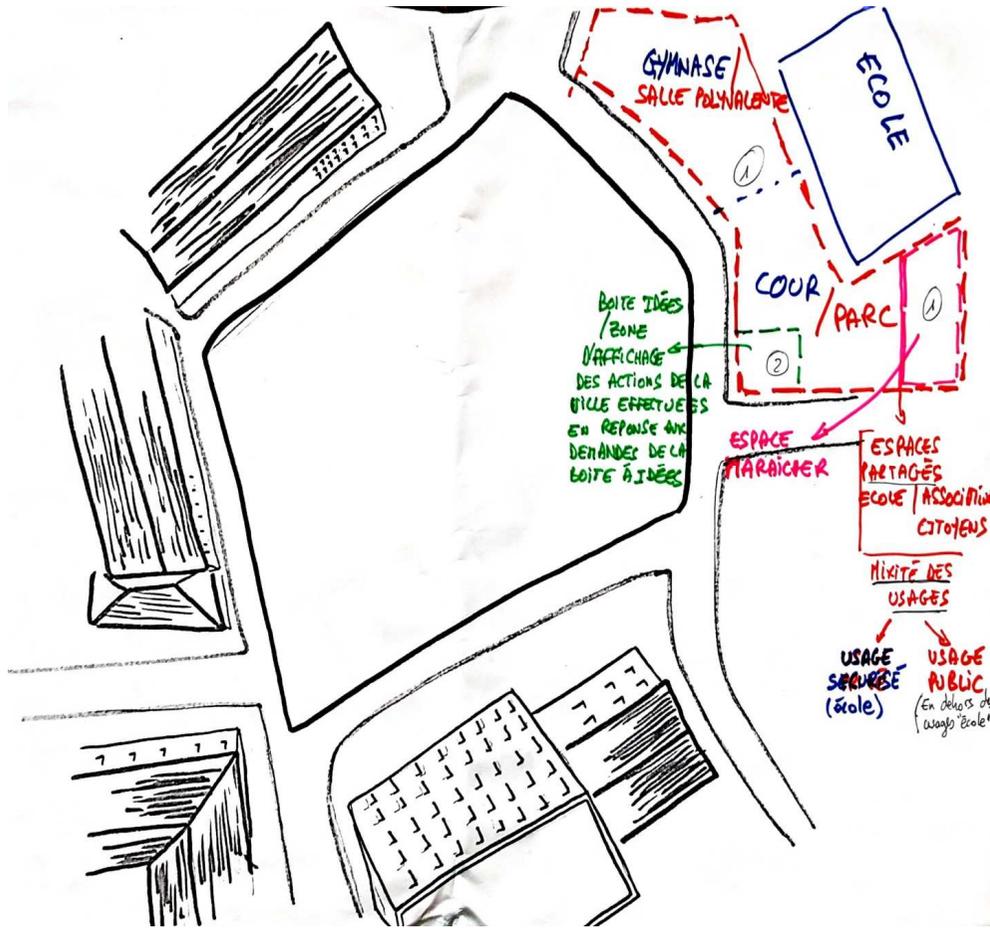


Atelier 3 « Espaces publics et urbanisme »

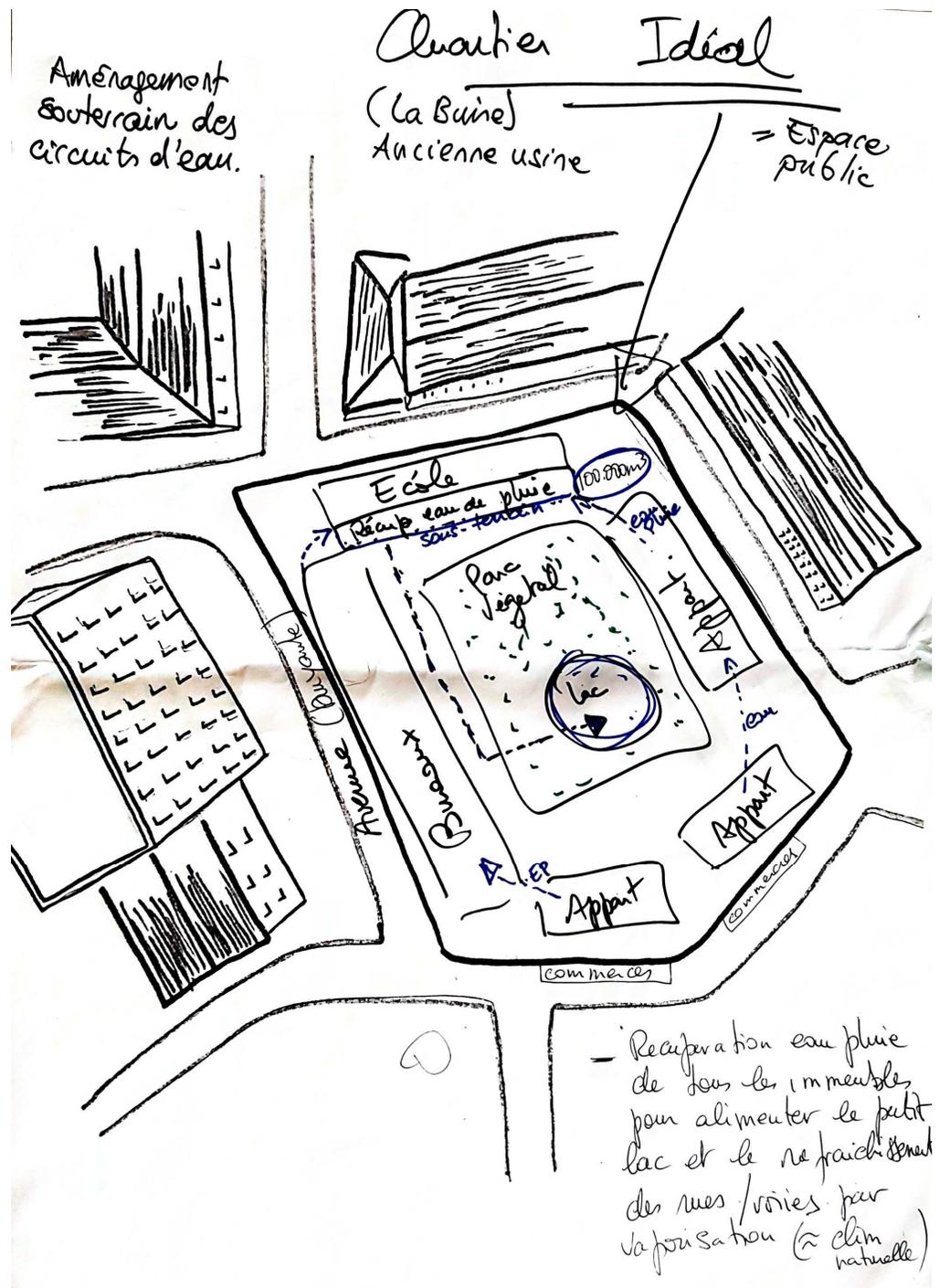
Travaux sur le quartier idéal (exemple : ZAC de la Buire)

Idées clés du groupe	Contraintes pour la mise en œuvre	Incitations possibles
Développer les Micro-Implantations Florales (MIF)	Dimension minimum d'une MIF efficace ?	
Construire les bureaux dans les rues bruyantes et les résidences dans les rues calmes	Coût Orientation et structures des toits Surface minimale Conflit entre végétalisation et PV	Soutien aux habitants Cadastre solaire Mixage entre PV et végétalisation
Assurer la récupération des eaux de pluie	A prévoir lors de la construction globale du quartier Création d'un réseau dédié à l'entretien des rues avec de l'eau de pluie	Inscrire au PLU l'obligation pour les nouveaux immeubles de gérer la récupération des eaux de pluie
Couvrir les voies SNCF en ville par du végétal	Coût pour la SNCF	Renforcement de la coulée verte
Créer un maillage de rues piétonnes pour inciter à la marche		
Favoriser la vie en ville		Eviter les quartiers uniquement consacrés aux activités tertiaires Remettre du commerce local
Ouvrir les équipements/bâtiments publics à d'autres usages aux heures/jours durant lesquels ils ne sont pas utilisés	Responsabilité citoyenne Conception à prévoir dès le départ ou coût de réaménagement nécessaire	S'appuyer sur les associations locales
Boîte à idées locale pour les demandes d'aménagements avec suivi des réponses apportées	Risque de devoir gérer tout type de sollicitation Besoins en communication	Donner l'exemple avec des retours rapides Affichage sur l'espace public
Suivi des indicateurs par quartier : biodiversité, pollution, température, bilan carbone	Trouver des indicateurs pertinents et mesurables S'inscrire dans l'objectif global de la Ville	Label Communiquer sur les améliorations apportées
Remplacement progressif des places de stationnements dans les rues par de l'espace vert	Changement des habitudes de déplacements	Augmenter le maillage de transports publics Repenser les friches existantes en parkings partagés
Créer une canopée urbaine : végétalisation d'abribus, mise en place de treilles/ pergolas couvrant les zones de déplacements et de stationnement	Mise en place d'irrigation Entretien	Participations citoyennes à l'entretien via des associations pour limiter les impacts sur les budgets publics

Atelier 3 « Espaces publics et urbanisme »



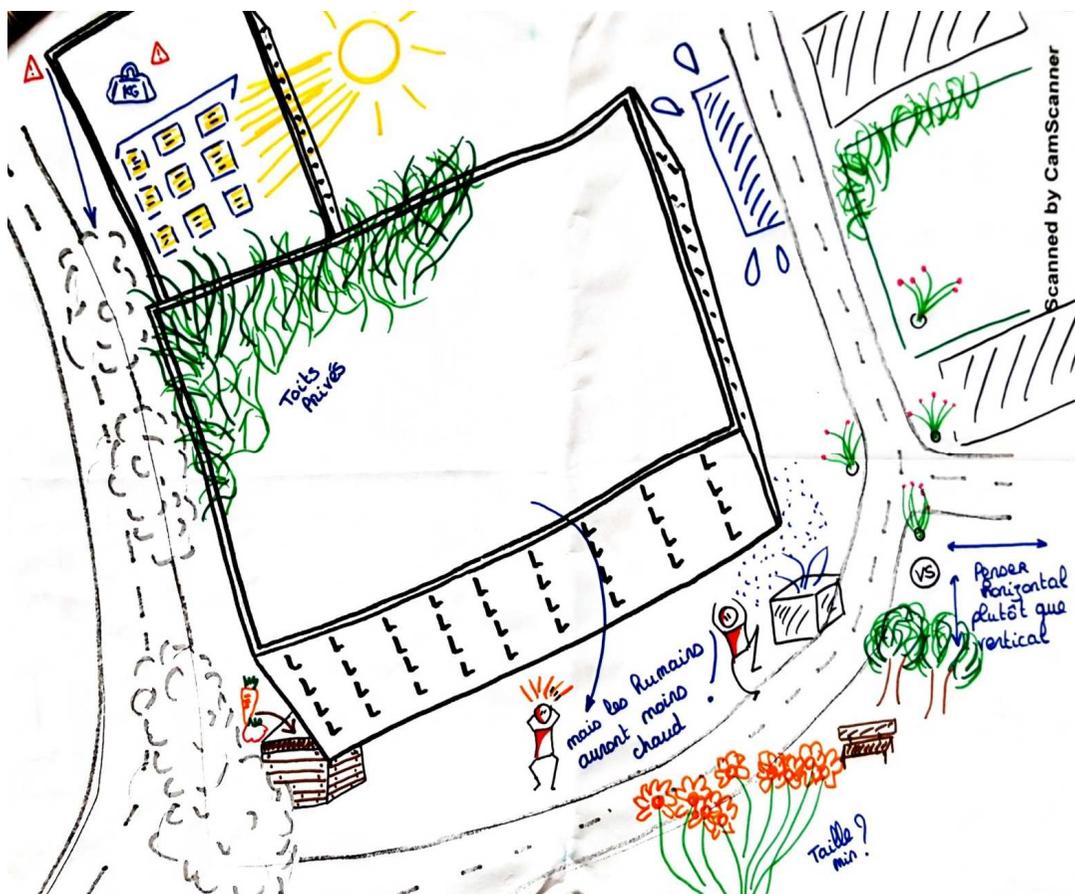
Nos illustrations d'un quartier idéal / exemple sur une place



Atelier 3 « Espaces publics et urbanisme »

Travaux sur les toits :

Idées clés du groupe	Contraintes pour la mise en œuvre	Incitations possibles
Végétalisation des toits	Syndics doivent disposer des informations Contraintes de coûts Retour sur investissement inexistant	Incitations fiscales Prêts à taux 0 pour les travaux Prise en charge partielle/totale par la Métropole
Développement des panneaux photovoltaïques	Coût Orientation et structures des toits Surface minimale Conflit entre végétalisation et PV	Soutien aux habitants Cadastre solaire Mixage entre PV et végétalisation
Composts sur les toits	Si généralisation, que faire de la masse de compost produit ? Surveillance des dépôts sauvages	Revente du compost Organisation de la collecte des biodéchets



Atelier 3 « Espaces publics et urbanisme »

Travaux sur une rue piétonne :

Idées clés du groupe	Contraintes pour la mise en œuvre
Transformer au moins une rue par quartier en rue piétonne et commerçante	Alternative à la voiture peu développée Parking-relais sous-dimensionnés
Mise en place de bandes végétales en pieds de façade	
Création de zones d'infiltration des eaux pluviales via de la végétalisation	
Création de points d'humidité dans la rue	
Végétalisation des arrêts de bus	
Orientations vers des commerces de quartier	
Faire des jardins partagés sur les toits de la rue avec plantes, poulaillers, etc. (espaces de sociabilité, chaises longues, multiusages)	Accords des propriétaires Coûts Structures des toits > Incitations possibles : Vote en syndic Aide de la ville Délégation de la gestion à un maraîcher



Atelier 3 « Espaces publics et urbanisme »

Feuille de route pour la création d'une rue piétonne

Objectifs

- Créer un lieu de rencontre pour les habitants dans chaque quartier
- Créer une rue belle et esthétique pour valoriser chaque quartier
- Créer une rue commerçante et vivante pour tous les habitants du quartier afin qu'ils soient fiers de leur quartier

Modèle : Ville de Turin (Italie) - via de Monferatto dans le quartier de Bongolo. Ville de Naples.

Processus

- Faire de façon collaborative avec les acteurs et commerçants de chaque quartier le choix de la rue qui sera piétonnisée
- Créer une association pour la rue une fois le choix réalisé regroupant acteurs publics, commerçants, citoyens
- Faire un projet sous forme de maquette de la transformation et la mettre à disposition des habitants

Contraintes

- Pour des commerçants, perte de chiffres d'affaires pendant les travaux
- Riverains qui auront moins de places de stationnement
- Riverains des rues voisines, qui pourraient subir des reports de trafics dans leur rue (anticiper le phénomène en maillant bien le quartier en transports en commun)

Critères de choix de la rue

- Centralité de la rue par rapport au quartier
- Existence de commerces déjà installés
- Bien desservie en transports en commun
- Esthétique du bâti afin de valoriser le patrimoine

Points divers

- Créer une esthétique forte pour la rue avec du mobilier de qualité et solide (cf. Turin avec des enseignes uniformes pour chaque magasin, des bancs de pierre, etc.)
- Créer des règles fortes pour les frontages
- Utiliser/privilégier les matériaux naturels
- Obliger/faire un programme de rénovation de toutes les façades
- Faciliter l'installation de bars, restaurants, terrasses, etc.
- Penser à végétaliser la rue : arbre, canopée urbaine, abris-bus, etc.
- Permettre de planter des plantes grimpantes devant chaque immeuble
- Prévoir des bornes pour garer les vélos en début de rue
- Mettre des fontaines d'eau
- Déplacer le marché ou créer le marché dans cette rue, organiser des brocantes, des événements locaux, etc. en s'appuyant sur l'association
- Organiser les décorations de Noël dans la rue

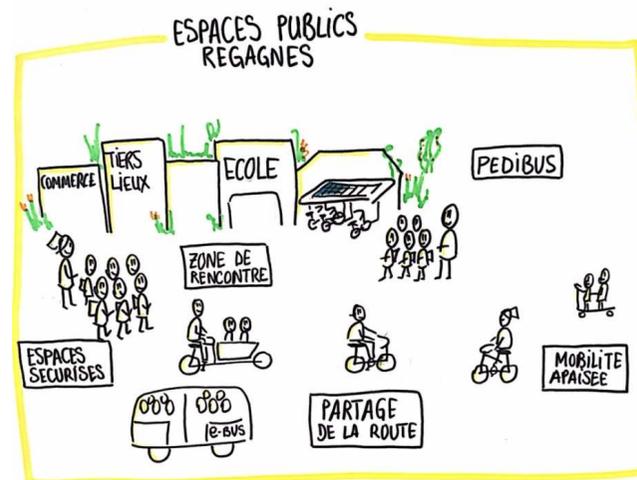


Atelier 4 « Mobilité durable en ville »

Ce que nous y avons fait :

Dans cet atelier nous avons évoqué les enjeux de la mobilité durable, en nous projetant dans le futur : de quoi seront faits nos déplacements quotidiens demain ? Pour ce faire, nous nous sommes donné le droit de rêver ! Installés confortablement, les yeux fermés, nous nous sommes laissé guider par la pensée dans une belle journée de mai 2040. Dans cette **rêverie éveillée**, nous avons ainsi imaginé le territoire dans 20 ans, à l'aune des changements intervenus, en faisant un voyage imaginaire de quelques heures dans Lyon, pour observer le territoire, vu d'en haut (en montgolfière), puis vécu à travers des trajets d'un bout à l'autre de l'agglomération. Nous avons fait appel à nos sens (ouïe, odorat, vue...) pour imaginer et ressentir les changements intervenus dans la ville. Une fois chacun sorti de sa bulle, nous avons discuté de nos rêves en petits groupes, puis évoqué ce qu'il faudrait mettre en place pour y parvenir, tout en évoquant les avantages et inconvénients de chaque mode de transport aujourd'hui.

Certains avaient vécu des utopies, d'autres des dystopies. Les résultats de nos échanges ont montré que la mobilité durable est liée à de nombreux thèmes : l'aménagement de la ville, la place qu'y occupe le végétal, le comportement de chacun, le développement de l'offre de services, le plaisir et le confort d'usage... Parmi les axes forts qui ressortaient : une réduction certaine de la part de la voiture - néanmoins sa place cristallise les débats ; la place des vélos et trottinettes a également été interrogée (faut-il des espaces délimités pour chacun ou apprendre à partager la rue ?). Pour faire évoluer les habitudes et les choix, la question du temps est clivante, celle de l'éducation vue comme un levier. Nous avons finalisé nos échanges en proposant des articles pour une « charte de déplacements climato-sympathiques ».



Atelier 4 « Mobilité durable en ville »

Ce dont nous avons rêvé :

En 2040, Lyon est une ville verte, tournée vers le Rhône et la Saône, sans coupure urbaine. L'espace public a été regagné par les habitants, il y a plus d'espaces pour se rencontrer dans la rue, on y échange beaucoup. Des bancs sont installés en bas des immeubles. Les quais sont aménagés, les zones sont mixtes.

Il n'y a presque plus aucune voiture personnelle qui circule dans la ville. Les voitures sont devenues des transports en commun : on n'a pas le droit d'y circuler seul. Les voitures sont en sous-sol, celles qui circulent en centre-ville font des livraisons. C'est très calme, il y a moins de bruit même s'il y a beaucoup d'habitants. Les modes de transports sont moins bruyants, il n'y a que des petits véhicules en ville. Cela a permis un apaisement, il y a moins de stress lié à la circulation.

Les piétons sont devenus prioritaires : c'est aux voitures de s'arrêter aux « passages voitures ». Les enfants, les piétons et les vélos se sont réappropriés la rue. Les routes sont devenues des chemins. Les zones piétonnes se sont multipliées, elles sont respectées dans les usages. Ce sont des espaces publics sécurisés, où beaucoup d'enfants sont à vélo, à pied ; plus besoin de donner la main. Partout on voit des pédibus rejoindre les écoles. L'urbanisme est favorable à ces nouvelles mobilités, et à tout autre chose aussi : on voit des habitats reliés, des murs végétalisés, des terrasses qui bourdonnent d'abeilles. Les voies de tram sont arborées. Des axes de circulation stratégiques ont été aménagés : ils sont beaux, ce sont des espaces privilégiés, sans feu de circulation. Des tramways, des bus électriques circulent un peu partout. On prend les transports sans ticket, ils sont faciles d'accès.

L'innovation a envahi les rues, qu'elle soit high tech ou low tech. Les vélos sont des objets en kit, démontables et transportables, avec assistance cinématique (récupération de l'énergie au freinage).

Plusieurs types de vélos circulent (cargo, vélo'v...), on en change selon les besoins. Des véhicules hybrides vélo/voiture circulent : les gens y sont en position couchée, ergonomique. Il y a des systèmes pour remonter les vélos sur les collines. L'autopartage est disponible partout, pour tout type de véhicule, de la bluely au pick-up ! On trouve des systèmes de location fluides (de voiture et de vélos) dans toute la ville, avec dépôt et retrait facilités.

En fait, il y a moins de déplacements, car on travaille moins et on télétravaille plus, chez soi et dans des tiers-lieux. Dans cette ville idéale, « j'ai le choix ».

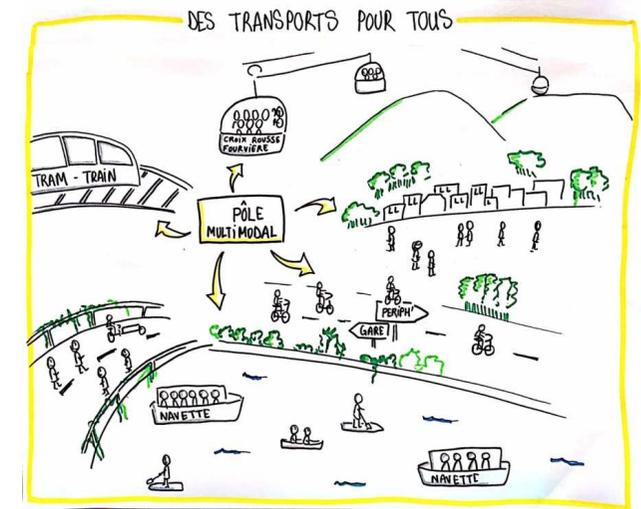
Le périphérique a disparu, transformé en axe tram-train. Il y a une forêt autour de Lyon, sorte d'anneau vert protecteur.

Un cadre de circulation pour les vélos indépendant des axes automobiles a été développé. Une voie verte permet notamment de circuler sur un axe Est-Ouest. Des longues pistes cyclables permettent de se rendre en périphérie. Il y a des pistes pour chaque mode de transport, « chacun sa voie ».

Il y a aussi une circulation comme à Venise : des navettes fluviales sillonnent le Rhône et la Saône, certaines sont omnibus, d'autres express ; elles desservent le centre de Lyon et toute l'agglomération. On voit aussi sur les fleuves des activités de loisirs : aviron, paddle, etc.

Du transport aérien, par câbles, s'est développé, pour relier les collines et la plaine : le téléphérique-télesiège pour la Croix-Rousse et Fourvière, avec possibilité d'y mettre son vélo. On y observe également des mini-tramways très fréquents, avec des cabines, qui peuvent livrer des marchandises. Ici et là, du transport par traction animale permet de la livraison locale, voire le transport de quelques passagers non pressés.

Au Parc de la tête d'Or, les murs sont tombés, il fait maintenant partie de la ville. Les quartiers Part-Dieu et Perrache sont plus ouverts, faciles à traverser, ils ne font plus barrière. C'est une ville toute en douceur, où l'on entend les oiseaux et les gens, des rires. La pollution est réduite. Chacun y a sa place, quel que soit son âge et ses besoins de mobilité.



Atelier 4 « Mobilité durable en ville »

La « boîte à idées » :

Les échanges qui ont suivi la rêverie éveillée ont permis de mettre en avant les attentes des participants pour améliorer et verdier la mobilité en ville : il faut à la fois renforcer l'existant et aller plus loin, et savoir parfois renouveler les visions et façons de faire...

Les points à améliorer	Les leviers	Les ACTIONS clés proposées
Transports en commun : <ul style="list-style-type: none"> • Métro/tram/bus : en cas de chaleur extrême, besoin de rafraîchissement. • Bus pas efficace en cas de forte circulation. • Fréquence du métro C et du funiculaire pour remonter les pentes pas suffisante. • TCL beaucoup trop cher. • Notre métro est très bien, les parcs relais aussi mais ils sont insuffisants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les transports en commun doivent être plus rapides en temps cumulé : besoin de performance, de capacité, de fréquence, d'accessibilité. • Besoin d'améliorer la multimodalité pour parcourir les derniers kilomètres. • Amélioration des transports en commun : distribution plus fine, petites lignes, fréquence augmentée. • Continuer de développer l'offre de train régionale autour de Lyon. • Continuer de développer les parcs relais aux portes de l'agglomération. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des navettes fluviales. • Limiter le prix des transports publics et parking relais, voire gratuité (débat sur l'intérêt de la gratuité).
Modes doux / modes actifs : <ul style="list-style-type: none"> • Vélo : problème de sécurité, de fluidité des itinéraires. • Des pistes cyclables non sécurisées, mal entretenues, avec des nids de poule. • Vélo dans le funiculaire déclenche l'hostilité. • Accès aux écoles en vélo très difficile. • Stationnement vélo pas sécurisé, notamment autour des gares. • Incivilités des trottinettes en libre-service. Ce n'est pas viable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut lutter contre le vol. • Besoin de possibilités de stationnement de long terme autour des gares. • Des parkings adaptés pour les vélos, un peu partout en ville. • Augmenter le nb de pistes cyclables / développer les voies vertes. • Rendre les déplacements piétons agréables (verdure, ombre, bancs, points d'eau). • Prise en charge par le réseau de transports en commun des modes doux (on peut mettre son vélo dans le train, le tram, le bus...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Transformer le tunnel routier Rue Terme – bvd de la Croix Rousse en « tapis-roulant » pour vélos. • Inciter les enfants à faire du vélo. • Augmenter la place pour les vélos dans les moyens de transport pour remonter les pentes. • Mettre en place des systèmes de recharge de batterie de vélo (on pose sa batterie et on en prend une nouvelle).

Une exigence, des points de vigilance: Si les participants soulignent qu'il serait « frustrant que ce ne soit pas mieux dans le futur » et craignent l'« inertie de la mise en place de solutions » ; il rappellent qu'« il y a urgence » et demandent du « courage politique ».

Atelier 4 « Mobilité durable en ville »

La « boîte à idées » (suite) :

Les points à améliorer	Les leviers	Les ACTIONS clés proposées
<p>La circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pollution et impacts sur la santé. • Beaucoup de voitures sur les quais. • Des personnes seules dans leurs voitures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une vision métropole pour ne pas risquer de sortir les problèmes du centre-ville et les rejeter en périphérie. • Les conseils de quartier comme acteurs relais (mais impact « à la marge »). • Suppression des véhicules thermiques dans l'agglomération (bruit, pollution). • Informer sur les usages et les zonages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie auprès des automobilistes sur de nouvelles règles (priorité aux piétons) • Ville à 30 km/h partout pour permettre une coexistence sécurisée de tous les véhicules. • Fermer certains quartiers aux voitures les week-ends et jours fériés. • Interdiction des véhicules de plus de 3,5 t dans l'agglomération. • Péage urbain. • Pas de véhicule automobile sauf service dans l'hyper-centre. • Limitation du niveau sonore des véhicules (réglementation).
<p>L'aménagement du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lyon est trop minérale, bétonnée. • Il faut une végétalisation plus sauvage, moins urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de développement des déplacements piétons et vélos : élargissement des trottoirs, qualité de l'air, vraies pistes cyclables, sécurisées. • Lien végétal – mobilité : « plus les rues sont agréables, plus les déplacements sont agréables et aisés, plus on peut être incité à se déplacer à pied, à vélo... ». • Pour faire évoluer les besoins de déplacements à la source et inciter aux changements de comportements, il faut développer des réflexions d'urbanisme, de nouvelles politiques de développement du territoire. • Passer d'une politique de contrainte à une politique d'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Repenser la collecte des ordures ménagères en centre-ville pour regagner de la place sur les trottoirs pour les piétons et autres usagers (systèmes d'aspiration / stockage en sous-sol). • Remettre des sites de travail en périphérie voire en milieu rural. • Réduction drastique des places de stationnement automobile en surface, permettant de faire des trottoirs et pistes cyclables plus larges, et de végétaliser. • Priorité en lien avec le pourcentage d'usage : rééquilibrage superficie de structures / présence de la ville. • Les voies dédiées aux piétons et vélos sont plus larges et identifiées de façon visible (couleur). • Une organisation de la circulation selon une double logique : les grands axes de mobilité avec chacun sa voie, les petits axes accessibles à tous les modes de transport en cohabitation (piéton, voiture, vélo...).

Atelier 4 « Mobilité durable en ville »

Charte des déplacements climato-sympathiques

Des déplacements plus intelligents :

Réorganiser, penser la ville et sa vie pour qu'il y ait moins de déplacements
Penser la ville pour offrir les services de proximité dans chaque quartier pour limiter les besoins de déplacements
Savoir utiliser des outils numériques multimodes pour choisir son transport

Des déplacements plus responsables :

En cas de déplacement : priorité aux modes doux, optimiser le circuit (en fonction des besoins)
Se déplacer sans CO2 ni pollution (ou le moins possible)

Une question de temps et d'attitude : « *Quand je me déplace, je ne suis pas pressé(e) et je respecte les autres !* »

Il faudrait accepter de perdre du temps pour choisir un mode moins polluant
Que chacun respecte les règles de son mode de transport et le mode des autres
Améliorer l'éducation pour améliorer la civilité

Une offre de transports crédible et efficace :

Faire en sorte que les transports collectifs soient plus rapides que la voiture
Garantir une fréquence sur les transports en commun y compris des endroits éloignés
Garantir l'accessibilité à tous les types de passagers

Une pratique du vélo facilitée :

Garantir un maximum de voies vertes
Garantir la sécurité des déplacements des enfants en vélo

Une autre relation à la voiture :

Inciter / obliger le covoiturage
Inciter à la non propriété des voitures

Un autre partage de la rue :

Vitesse adaptée à chaque véhicule (au sens large). Ex : 30 maxi pour les voitures
La voiture n'est plus prioritaire, ce sont les piétons et vélos qui le sont
Des trottoirs sécurisés par rapport aux vélos, pistes cyclables sécurisées par rapport aux voitures... in fine réorganisation de la voie publique

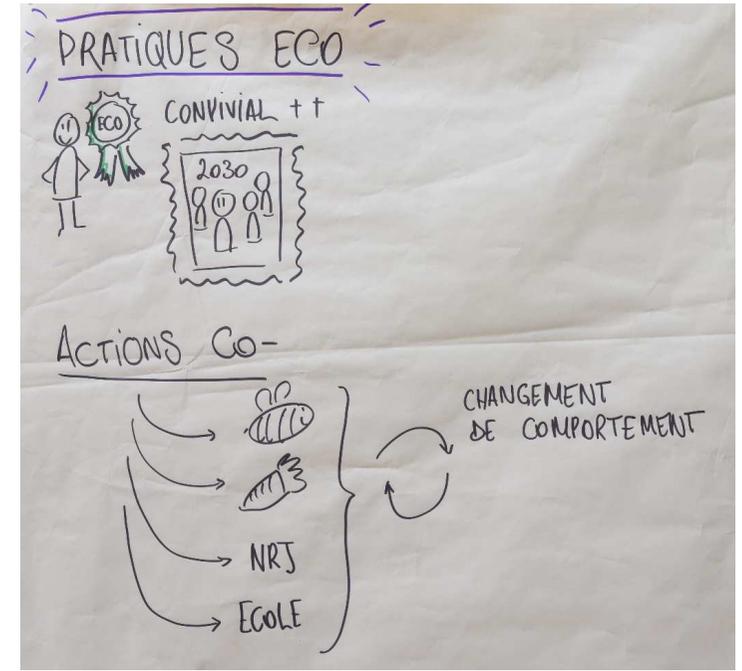


EN SYNTHÈSE...

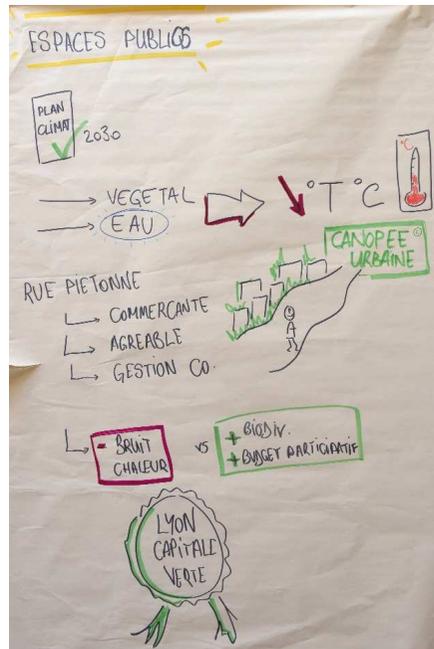
Atelier 1 :



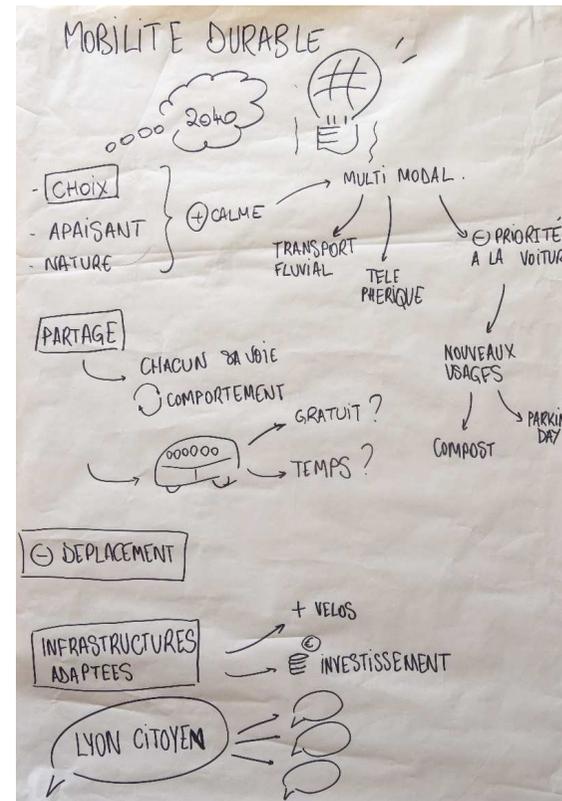
Atelier 2 :



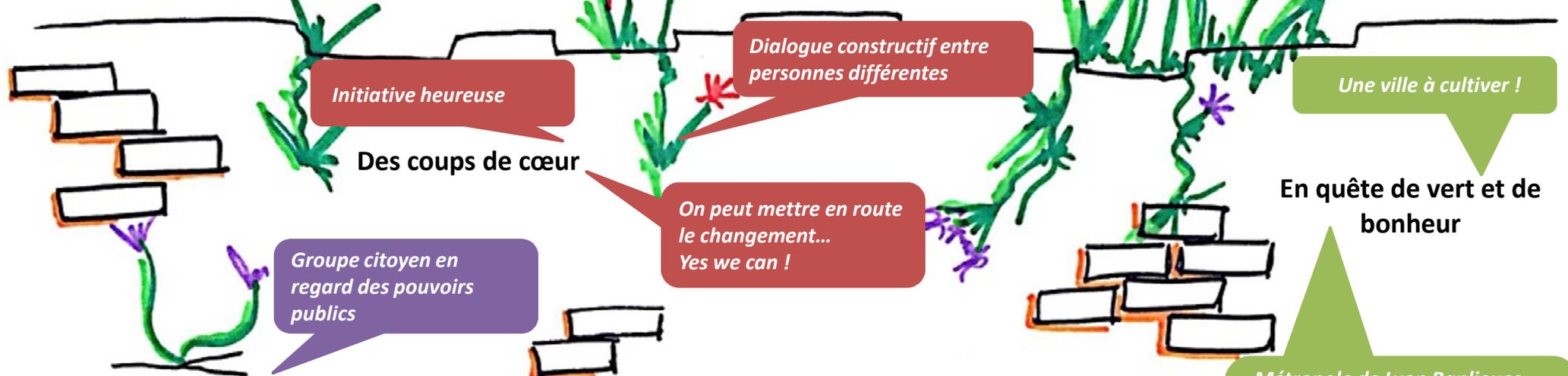
Atelier 3 :



Atelier 4 :



LE.... MUR.... DES.... LIBRES..... CONTRIBUTIONS



Initiative heureuse

Dialogue constructif entre personnes différentes

Une ville à cultiver !

Des coups de cœur

*On peut mettre en route le changement...
Yes we can !*

En quête de vert et de bonheur

Groupe citoyen en regard des pouvoirs publics

Métropole de Lyon Banlieues vertes traversées des moyens de circulation doux : hausse des emplois, baisse du mal de vivre => plus de bonheur

Des attentes fortes pour un renouvellement du dialogue citoyen autour de ces enjeux

Une réelle volonté politique qui se traduit dans les budgets à la hauteur des enjeux climatiques et sociaux, pensés en termes d'urgence

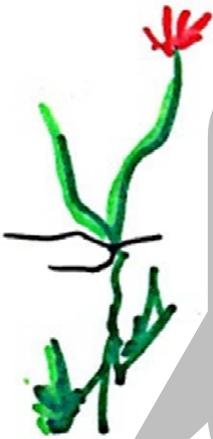
Rendre des comptes sur les décisions prises par les services publics et les élus

Les citoyens attendent un fort engagement de leurs élus sur le plan climat

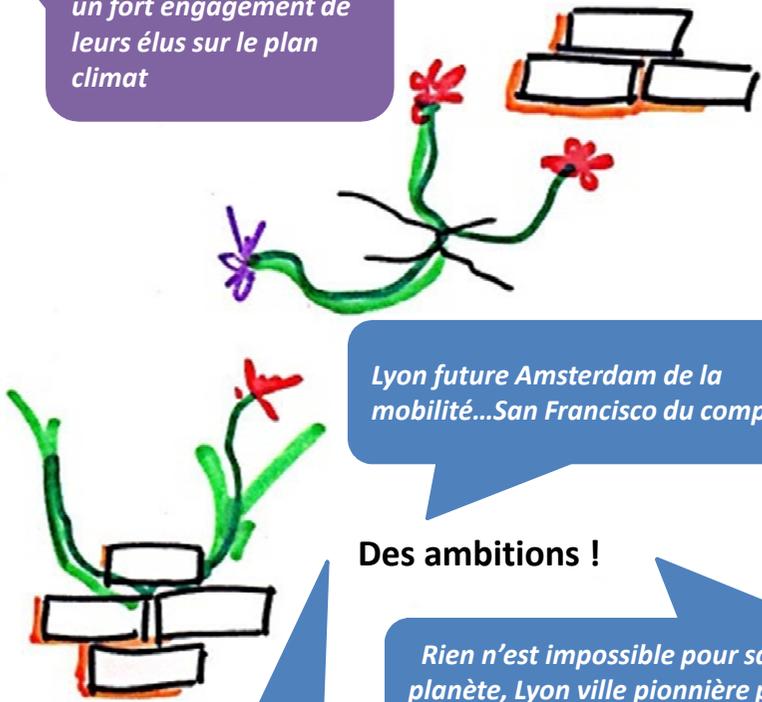
Des craintes, des points de vigilance

J'ai peur qu'on fasse un peu trop tard, prenons des mesures à la hauteur des enjeux, maintenant

Craintes : discours, plutôt que l'action. Action maintenant, ça chauffe. Des idées ok, mais opérationnelles c'est plus difficile



Destruction de la qualité du cadre de vie : environnement (biodiversité, qualité de l'air, oiseaux...), santé affectée (personnes fragiles : enfants, femmes enceintes, seniors, personnes handicapées) approvisionnement alimentaire, pic de pétrole...



Lyon future Amsterdam de la mobilité...San Francisco du compost...

Des ambitions !

Rien n'est impossible pour sauver la planète, Lyon ville pionnière pour le climat

**ONLY GREEN LYON !
Nouveau slogan**

ET LA SUITE...

Ce document de restitution a été transmis aux services de la Ville en charge de préparer le Plan d'Actions Energie Climat 2020-2030.

Ce travail de préparation de plusieurs mois se concrétisera par la présentation du Plan d'Actions au Conseil municipal de décembre 2019.

Les actions émanant de la consultation « Parlons climat » et des ateliers du 25 mai seront spécifiquement identifiées dans le Plan d'Actions, ainsi que celles que les propositions citoyennes auront permis d'enrichir.



Agence de Lyon
Now Coworking
35 rue de Marseille
69007 Lyon
www.auxilia-conseil.com